****

**Appel à proposition n° 2 des Axes de la MSHS Sud-Est 2024**

Afin de compléter leur soutien aux projets interdisciplinaires pour l'année 2024, les cinq Axes de recherche de la MSHS Sud-Est vous invitent à soumettre vos propositions par mail (à [mshs.recherche@univ-cotedazur.fr](mailto:mshs.recherche@univ-cotedazur.fr)) avant **le 8 septembre 2024 à minuit.**

**Cadre de l'appel à propositions**

* Les projets doivent répondre à un impératif de pluri ou d'interdisciplinarité. Ils répondent à la mission des MSH de jouer "un rôle central dans l’évolution du secteur SHS des sites et dans le développement de la pluri et de l’interdisciplinarité" (Charte des MSH).
* Les projets doivent correspondre à des recherches qui ne pourraient pas se faire dans un seul laboratoire. Ils doivent donc associer au moins deux laboratoires membres de la MSHS Sud-Est (ou à défaut un laboratoire membre de la MSHS Sud-Est et un autre laboratoire d'Université Côte d'Azur).
* Il est possible de répondre à cet appel sans demande de financement immédiat, afin de s'inscrire dans la programmation des axes et d'engager un dialogue interdisciplinaire (ex. : webinaire du ¼ d'heure connecté, séminaires internes), préalable indispensable à un soutien financier (selon le principe d'un "engagement scientifique avant financement").
* Les porteurs doivent être membres d'un laboratoire de la MSHS Sud-Est. Les doctorant.e.s sont invité.e.s au même titre que les chercheur.e.s à soumettre des projets.
* Le projet doit s'inscrire dans un (ou plusieurs) axes de la MSHS Sud-Est. Une attention particulière est portée aux projets émergents favorisant les liens avec autres structures d'UniCA partenaires de la MSHS Sud-Est (Académies de l'IDEX, EUR, Instituts). La présentation des thématiques des cinq axes de recherche de la MSHS Sud-Est est disponible sur le site de la MSHS Sud-Est :

<https://mshs.univ-cotedazur.fr/recherche/axes-de-recherche>

* Le budget disponible pour cet appel à projet est de 11 000 € HT (montant global). En conséquence, les demandes de financement doivent donc être adaptées à ce budget et les axes ne pourront pas dépasser un soutien supérieur à 1 000 € par projet.
* Seules sont éligibles des dépenses de fonctionnement (frais de missions, frais de réception, stages, aide à la publication ou à la relecture, organisation de colloques, etc.)
* Les projets acceptés devront être réalisés durant l'année civile 2024. Les engagements de dépenses devront être saisis avant décembre 2024. Les subventions accordées ne sont pas versées aux laboratoires ; elles sont gérées par le service financier de la MSHS Sud-Est.
* Modalités de réponse : le formulaire de réponse à l'appel doit être envoyé avant le **8 septembre 2024 à minuit**.
* Contact : l'équipe de la MSHS Sud-Est est à votre disposition pour toute question et information complémentaire : [mshs.recherche@univ-cotedazur.fr](mailto:mshs.recherche@univ-cotedazur.fr)

**Formulaire de réponse**

à transmettre à [mshs.recherche@univ-cotedazur.fr](mailto:mshs.recherche@univ-cotedazur.fr) avant le **8 septembre 2024 à minuit.**

(les champs marqués d'un \* sont obligatoires)

1. Porteur du projet (nom, prénom, e-mail) : \*

2. Unité du porteur du projet (effacer les mentions inutiles) \*

BCL / CEPAM / CERDACFF / CERDP / CMMC / CRHI / CTEL / ERMES / ESPACE / GREDEG / GRM / LADIE / LAMHESS / LAPCOS / LIRCES / LISA / SIC.Lab Méditerranée / TRANSITIONS / URMIS

3. Titre de la proposition \*

5. Acronyme \*

6. Axe principal concerné (un seul choix, effacer les mentions inutiles) \*

* Axe 1 : Sciences cognitives et computation
* Axe 2 : Technologies numériques, communautés et usages
* Axe 3 : Mondialisations, circulations, altérités
* Axe 4 : Territoires : construction, usages, pouvoirs
* Axe 5 : Histoire des idées, des sciences et des pratiques

7. Axe secondaire concerné – (facultatif, effacer les mentions inutiles)

* Axe 1 : Sciences cognitives et computation
* Axe 2 : Technologies numériques, communautés et usages
* Axe 3 : Mondialisations, circulations, altérités
* Axe 4 : Territoires : construction, usages, pouvoirs
* Axe 5 : Histoire des idées, des sciences et des pratiques

8. Type de proposition (exemples : présentation de travaux, projet exploratoire ou avancé, demande complémentaire pour un projet déjà soutenu, manifestation scientifique, constitution ou renforcement d'un groupe de recherche interdisciplinaire, etc.) :

9. Date(s) ou période envisagées

10. Partenaires de la MSHS Sud-Est (effacer les mentions inutiles. Rappel : le projet doit associer au moins deux laboratoires membres)

BCL / CEPAM / CERDACFF / CERDP / CMMC / CRHI / CTEL / ERMES / ESPACE / GREDEG / GRM / LADIE / LAMHESS / LAPCOS / LIRCES / LISA / SIC.Lab Méditerranée / TRANSITIONS / URMIS

11. Nom, prénom et laboratoire des chercheurs de la MSHS Sud-Est impliqués dans le projet

12. Autres partenaires (Université Côte d'Azur ou extérieurs)

13. Caractère interdisciplinaire du projet (disciplines impliquées, apport des partenaires et modalités de collaboration) IMPORTANT \*

14. Résumé du projet (objectifs, réalisations attendues – 2000 caractères max) \*

15. Montant demandé (€ HT, facultatif) :

Rappel : le budget disponible pour cet appel à projet est de 11 000 € HT (montant global). En conséquence, les demandes de financement doivent donc être adaptées à ce budget et les axes ne pourront pas dépasser un soutien supérieur à 1 000 € par projet.

15. Budget du projet (recettes) : indiquer les financeurs (incluant les axes de la MSHS), les montant HT et les mentions "recette sollicitée" ou "recette acquise"

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Financeur | Montant  (€ HT) | Recette acquise (A)  ou sollicitée (S) |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Total des recettes |  |  |

16. Budget du projet (dépenses) : indiquer les postes de dépenses et les montants HT (rappel : seules sont éligibles les dépenses de fonctionnement)

|  |  |
| --- | --- |
| Postes de dépenses (seules les dépenses de fonctionnement sont acceptées) | Montant  (€ HT) |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
| Total des dépenses |  |

Total des dépenses = Total des recettes

17. Liste des pièces jointes au formulaire (ex. : dossiers déposés en réponse à d'autres appels, projet scientifique détaillé, programme, calendrier, toute information complémentaire pour le comité d'axe, etc.).